



EXPERTISE COMPTABLE  
AUDIT LÉGAL ET CONTRACTUEL  
RESSOURCES HUMAINES / PAIE  
INFORMATIQUE DE GESTION



Olivier Barbou  
Olivier Bernard  
Christian Jouin  
Frédéric Rizzi  
Nadine Saroul  
Philippe Veyret

MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION  
DROME DES COLLINES ROYANS VERCORS

Rue Paul Louis Hérault – 26100 ROMANS

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013



## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association « **MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DROME DES COLLINES ROYANS VERCORS** » tels qu'ils sont présentés aux pages 3 à 8 du présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Nous attirons particulièrement votre attention sur les points IV et V de l'annexe. Nous avons en particulier vérifié la correcte appréciation de la provision dotée suite à constatation d'un excédent de subvention de l'Etat au titre de 2012.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III – Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Romans, le 22 mai 2014  
Le Commissaire aux Comptes,



Frédéric RIZZI  
S.O.D.E.C. SAS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

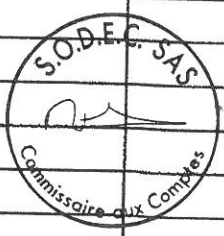
Désignation de l'entreprise ASS MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DROME DES COLLINES Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12

Adresse de l'entreprise Rue Paul Louis Héroult 26100 ROMANS SUR ISERE Durée de l'exercice précédent\* 12

Numéro SIRET\* 4 9 2 3 6 4 4 2 7 0 0 0 1 2 Néant \*

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

				Exercice N clos le, 31/12/2013		Néant <input type="checkbox"/> *		
				N-1 31/12/2012				
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
						Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	Frais d'établissement *	AC				
		CK	Frais de développement *	CQ				
		AF	Concessions, brevets et droits similaires	AG				
		AH	Fonds commercial (1)	AI				
		AJ	Autres immobilisations incorporelles	AK				
		AL	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AM				
		AN	Terrains	AO				
		AP	Constructions	AQ				
		AR	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AS	25 582	25 582		
		AT	Autres immobilisations corporelles	AU	21 668	17 794	3 874	5 897
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AV						
		AX						
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	CS	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CT				
		CU	Autres participations	CV				
		BB	Créances rattachées à des participations	BC				
		BD	Autres titres immobilisés	BE				
		BF	Prêts	BG				
		BH	Autres immobilisations financières*	BI				
	<b>TOTAL (II)</b>	BJ	47 250	BK	43 376	3 874	5 897	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	Matières premières, approvisionnements	BM				
		BN	En cours de production de biens	BO				
		BP	En cours de production de services	BQ				
		BR	Produits intermédiaires et finis	BS				
		BT	Marchandises	BU				
	CRÉANCES	BV	Avances et acomptes versés sur commandes	BW				
		BX	Clients et comptes rattachés (3)*	BY	946	946		
		BZ	Autres créances (3)	CA	71 060	71 060	86 658	
	DIVERS	CB	Capital souscrit et appelé, non versé	CC				
		CD	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CE	244 747	244 747	244 312	
	CF	Disponibilités	CG	16 357	16 357	17 361		
Comptes de régularisation	CH	Charges constatées d'avance (3)*	CI	3 194	3 194	14 138		
	CJ	<b>TOTAL (III)</b>	CK	336 305	336 305	362 471		
	CW	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	CM	Primes de remboursement des obligations (V)						
	CN	Ecarts de conversion actif* (VI)						
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	383 556	IA	43 376	340 180	368 368	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété :*		Stocks :		Créances :				



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASS MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DROME DES COLLINES Néant  \*

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....)	DA			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EKK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG			
	Report à nouveau	DH	64 391	69 138	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	( 5 786)	( 4 746)	
	Subventions d'investissement	DJ	2 264	2 856	
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	60 869	67 248	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
<b>TOTAL (II)</b>		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	20 759	30 243	
	Provisions pour charges	DQ	45 717	52 717	
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	66 476	82 961	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	127 128	158 078	
	Dettes fiscales et sociales	DY	42 739	48 081	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	9 000	12 000	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	33 966		
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	212 833	218 159		
Écarts de conversion passif*	(V)	ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	340 180	368 368		
RENVVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	212 833	218 159		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASS MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DROME DES COLLINES

Néant  \*

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Cegid Group

		Exercice N				Exercice (N - 1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	2 150	FH		FI	2 150		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 150	FK		FL	2 150		
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	531 601	517 197	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	3 202	7 933	
	Autres produits (1) (11)					FQ			
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	536 954	525 131
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	259 286	252 303	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	12 585	10 288	
	Salaires et traitements*					FY	177 249	169 891	
	Charges sociales (10)					FZ	79 173	76 951	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	2 023	2 423
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)						GE		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	530 317	511 859	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	6 636	13 271	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	103	103	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	360	1 544	
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	463	1 648	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU			
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	463	1 648	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	7 100	14 919	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

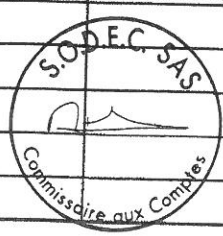


Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASS MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DROME DES COLLINES Néant  \*

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

		Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			6 184
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	872		592
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	7 000		3 800
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	7 872		10 576
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	20 759		30 243
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	20 759		30 243
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>					
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HI	( 12 886)		( 19 666)
Impôts sur les bénéfices * (X)		HJ			
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	545 290		537 355
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	551 076		542 102
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>					
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HN	( 5 786)		( 4 746)
(2) Dont	produits de location immobilières	HO			
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	IG			
	- Crédit-bail immobilier	HP			
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HQ			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1H			
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IJ			
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	IK			
(9)	Dont transferts de charges	HX			
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A1	3 202		7 933
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A2			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A3			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9	A4			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
Provisions pour risques et charges		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
		20 759			
Produits des cessions d'éléments d'actif				280	
Subventions d'investissement virées au résultat				592	
Transfert de charges				7 000	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	



\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

**I EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE**

➤ Ressources Humaines :

L'équipe, en 2013, a été composée de 6 personnes avec les évolutions suivantes :

- Direction, changement de direction au 02 janvier 2013, avec une nouvelle personne recrutée sur la base d'un CDI à temps partiel à 80%.
- Responsable Administrative et Comptable.
- Chargée d'animation/assistante administrative, changement de personne avec un recrutement d'une nouvelle personne en CDI à temps plein à compter du 07 janvier 2013.
- Chargé de mission CTEF
- Chargée de mission MEF.
- Chargée de mission Clauses d'insertion.

L'équipe a été soutenue par une personne à mi-temps dans le cadre d'une mise à disposition financée d'un agent Pôle Emploi.

➤ Signature de l'avenant 2013 de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2011-2014 avec la DIRECCTE :

Dans le cadre du plan d'action de la MEF, un avenant N°2 à la convention CPO 2011-2014 du 23 Août 2011, prenant effet au 1<sup>er</sup> janvier 2013 a été signé le 29 novembre 2013 par le Préfet de Région et la MEF. Il acte la subvention 2013 à un montant de 254 447 € - soit un maintien de la subvention accordée en 2012 et une baisse de 61 192.45 € (24%) de la subvention 2011.

**II DEROGATION –MODIFICATION DES PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**

Aucune dérogation n'est à mentionner ; les méthodes comptables utilisées sont comparables d'un exercice à l'autre.

**III INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN**

III-1 *Immobilisations corporelles : Mouvements principaux*

Aucun investissement n'a été réalisé au cours de l'exercice.

III-2 *Immobilisations corporelles : amortissements*

<u>Nature</u>	<u>Durée</u>
Logiciels	1 an
Agencements	10 ans
Véhicules	5 ans
Matériel informatique	1 à 4 ans
Mobilier de bureau	10 ans

III-3 *Créances*

L'exigibilité de toutes les créances de l'actif circulant est inférieure à un an.

III-4 *Les fonds propres*

Les fonds propres s'élèvent à à 60 869,28 € au 31/12/2013





### III-5 Dettes

L'ensemble des dettes figurant au bilan est à échéance de moins d'un an.

## IV INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### ➤ Subvention Etat :

Conformément à la convention signée avec l'Etat le 23 aout 2011, la MEF a reçu une avance de 50% et un « pré-solde » des 50% restant dans l'attente d'un dialogue de gestion qui sera à programmer. Le montant total perçu est de 254 447€.

### ➤ Excédent :

Un excédent d'un montant de 47 977,58€ a été constaté en 2011. Au regard de la circulaire relative au financement des maisons de l'emploi du 24 février 2010, il a fait l'objet d'une reprise partielle par l'Etat, sur le solde de la subvention 2013 pour un montant de 30 243 €.

De la même façon, un excédent d'un montant de 25 496.69 € a été constaté pour 2012, la reprise partielle de cette somme d'un montant de 20 759 € fera l'objet d'une reprise sur le montant de la subvention 2014.

Une provision de 20 759 € a été comptabilisée dans les comptes annuels 2013 pour faire face à cette restitution partielle programmée pour 2014.

Un excédent d'un montant de 14 969.63 € est constaté pour l'année 2013, la reprise partielle de cette somme reste à valider par l'Etat, elle pourrait être retenue sur le solde de la subvention 2014.

Aucune provision n'a été constatée dans l'attente de la décision de l'Etat.

## V ENGAGEMENTS

### ➤ Fonds dédiés :

→ Des provisions pour fonds dédiés ont été constatées pour un montant de 52 717,93€ en 2011 :

- Un excédent de 52 717,93€ a été constaté sur la période 2007-2010 suite au bilan effectué par l'Etat (courrier de la DIRECCTE du 16 janvier 2012). Cet excédent sera affecté sur les années 2011-2014 à la réalisation d'actions territoriales identifiées.

→ Utilisation des fonds dédiés sur 2013 :

- Concernant l'excédent de 52 717.93 € : 26 000 € de ce montant avaient été affectés dans le budget prévisionnel 2013 aux actions identifiées conformément à la validation de l'AG du 25/06/2012. Cette part financière n'ayant pu être utilisée, compte tenu des difficultés à développer certaines actions partenariales dans le cadre notamment d'actions autour de la mobilité des jeunes en direction de visites d'entreprises du territoire, le Bureau du 18/02/2014 a validé la baisse de l'utilisation de ces crédits dans le cadre du budget 2013 et a acté leur utilisation à hauteur de 7 000 €.
- Le complément de la somme, soit 45 717.93€, sera utilisé sur les actions développées par la MEF en 2014.

⇒ Engagements pour départs en retraite

Le montant des engagements de départ en retraite est non significatif

